



**Conseil municipal du
lundi 18 mai 2026**

Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales (CGCT)

Le conseil municipal de Ver-lès-Chartres, légalement convoqué le : 13 mai 2026
s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire le : 18 mai 2026

Prénom NOM	Présent	Absent	Donne pouvoir à ...
Max VAN DER STICHELE	Présent		
Stéphane BOURGEOIS	Présent		
Claudette TRAVERS	Présente		
Alain DETOURNAY	Présent		
Arnaud MONIER	Présent		
Marie-Françoise BOUCHER	Présente		
Delphine BRAULT	Présente		
Marc COQUEREAU		Absent représenté	Françoise TRICHEUX
Benoît FLEURY	Présent		
Françoise GUILLO	Présente		
Gaëlle LEBÉ	Présente		
Jules LENFANT		Absent représenté	Max VAN DER STICHELE
Claire NGUYEN	Présente		
Maxence SAULNIER	Présent		
Françoise TRICHEUX	Présente		
Secrétaire de séance :	Maxence SAULNIER		

Liste des délibérations

La séance est ouverte à : 20h06

Approbation du procès-verbal du conseil municipal de la séance du : 16 avril 2026
> à l'unanimité des membres présents et représentés

Compte-rendu des décisions du Maire prises par délégation dans le cadre
de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : n°2026-008

1. 2026-33 - Bail précaire avec Nexloop France - parcelle ZT 0045
> à l'unanimité des membres présents et représentés
2. 2026-34 - Cession foncière - lieu-dit "Les Moussinières" - parcelle ZT 0045
> à l'unanimité des membres présents et représentés
3. 2026-35 - Avenant à la convention d'adhésion au service de médecine préventive du centre de gestion
de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir
> à l'unanimité des membres présents et représentés

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 21h22

Ver-lès-Chartres, le 20 MAI 2026
Max VAN DER STICHELE, Maire

